



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat  
Direction des Examens et Concours  
Bureau DEC3**

<p align="center"><b>Arrêté portant ouverture des registres d'inscription aux épreuves terminales et anticipées des baccalauréats général et technologique de la session 2021</b></p>
---

Le Recteur de l'académie de Toulouse,

Vu le Code de l'Education (articles D334-1 à D334-35 et D336-1 à D336-22) portant dispositions relatives au baccalauréat général et au baccalauréat technologique ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique ;

## ARRETE

### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Les registres d'inscription aux **épreuves anticipées** de la session 2021 pour les candidats scolaires ou individuels aux baccalauréats général et technologique de l'**académie de Toulouse** et du **Portugal** seront ouverts du **jeudi 5 novembre 2020 à 9h au vendredi 27 novembre 2020 à 17h inclus**.

### ARTICLE 2

Les registres d'inscription aux **épreuves anticipées** de la session 2021 pour les candidats scolaires ou individuels aux baccalauréats général et technologique de l'**Espagne** seront ouverts **du mardi 10 novembre 2020 à 9h au jeudi 10 décembre 2020 à 17h inclus**.

### ARTICLE 3

Les registres d'inscription aux **épreuves terminales** de la session 2021 pour les candidats **scolaires** aux baccalauréats général et technologique seront ouverts :

- pour l'académie de **Toulouse** : **du lundi 30 novembre 2020 à 9h au mercredi 16 décembre 2020 à 17h inclus**
- pour l'**Espagne** : **du lundi 30 novembre 2020 à 9h au mardi 22 décembre 2020 à 17h inclus**
- pour le **Portugal** : **du lundi 30 novembre 2020 à 9h au vendredi 18 décembre 2020 à 17h inclus**.

### ARTICLE 4

Les registres d'inscription aux **épreuves terminales** de la session 2021 pour les candidats **individuels** aux baccalauréats général et technologique seront ouverts :

- pour l'académie de **Toulouse** : **du vendredi 4 décembre 2020 à 9h au jeudi 7 janvier 2021 à 17h inclus**
- pour l'**Espagne** : **du jeudi 10 décembre 2020 à 9h au mardi 12 janvier 2021 à 17h inclus**
- pour le **Portugal** : **du vendredi 4 décembre 2020 à 9h au jeudi 7 janvier 2021 à 17h inclus**.



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARTICLE 5

Les candidats individuels et les candidats scolarisés au CNED ou dans un établissement privé hors contrat procéderont à leur inscription sur le site internet de l'académie de Toulouse : <http://www.ac-toulouse.fr>

## ARTICLE 6

Les candidats qui, pour cause de force majeure dûment constatée, n'ont pu se présenter à tout ou partie des épreuves organisées au cours ou à la fin de l'année scolaire peuvent, sur autorisation du recteur, se présenter aux épreuves ou parties d'épreuve de remplacement correspondantes, organisées au début de l'année scolaire suivante.

Ces candidats devront demander leur inscription à la session de remplacement par écrit et produire un justificatif dans les 48 heures suivant leur absence aux épreuves auprès du service du baccalauréat général et technologique du rectorat de Toulouse.

Ces mêmes dispositions sont applicables aux candidats aux épreuves anticipées.

## ARTICLE 7

Pour être autorisés à se présenter aux baccalauréats général et technologique, les candidats devront en outre avoir satisfait, selon leur âge, à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté, en application de l'article L114-6 du code du service national.

## ARTICLE 8

Conformément aux articles D334-17 et D336-16 du code de l'éducation, les candidats ne peuvent s'inscrire, par an, qu'à une seule session et série et qu'à un seul examen du baccalauréat, quel que soit le diplôme de baccalauréat postulé.

## ARTICLE 9

Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent les dispositions de l'arrêté rectoral en date du 2 novembre 2020.

## ARTICLE 10

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 27 NOV. 2020

~~→ Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général de l'académie,~~

Vincent DENIS